

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

5131

Société :

DAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

LARoui

Noreddine

Date de naissance :

1961

Adresse :

Tél. : 0661219473

Total des frais engagés : 910,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BELKEBIR Khadija  
Médecine - Générale  
Rue 27 N° 94 El Alia  
Cité Oulfa - Casablanca  
Tél : 05 22 90 48 76

Date de consultation :

04/04/2023

Nom et prénom du malade :

LARoui Noureddine

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Porc' chibre + Reflux

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 04/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01-01-2023	9	1	200.00	DR. BELKEBIR Khadija Médecine Générale 27 N° 94 Casablanca 90 48 76

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>INPE: 092043355</i>	04/04/2023	710,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Lot. EL Alia - Rue 27 N° 94

Bd. Oued Tansift - EL Oulfa

05 22 90 48 76 - CASABLANCA

تجزئة العالية - الزنقة 27 الرقم 94

شارع وادي تانسيفت - الألفة

الهاتف : 05 22 90 48 76 - الدار البيضاء

Casablanca, le 01.06.23 الدار البيضاء، في

PHARMACIE MY YOUSSEF  
Salma CHERIF BOUAZZANE  
Docteur en Pharmacie  
139, Boulevard My Youssef  
Casablanca - Tel: 05 22 22 25

22/06/2023 Nouvelles

INPE: 092043355

Douleurs x sin or GM

1 caisse

48,70

2)

soins

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca

Solupred 20 mg 20 cp

P.P.V : 48,70 DH

6 118000 060536

102,60x2

34/0



LOT: 105  
PER: SEP 2024  
PPV: 102 DH 60

LOT: 106  
PER: SEP 2024  
PPV: 102 DH 60

79,70

h)

A en

PPV 79 DH 70  
PER 01/20  
LOT M182

115,00  
(15)

A 2:

PPV 79 DH 70  
PER 01/20  
LOT M182

A 3:

PPV 79 DH 70  
PER 01/20  
LOT M182

A 4:

PPV 79 DH 70  
PER 01/20  
LOT M182

5  
BELKEBIR Khadija  
Générale  
El Alia  
sablaa  
0 48 76  
GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV:115,00 DH  
6 118001 142262

6) ~~Perindaryls~~  
32,80 Dhs

32,80

(x3)



32,80

32,80

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair bniou al aouam roches  
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

641150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH

6 118001 020607

O

no



7) ~~Zomeax~~  
123,60

123,60

8) ~~Dur Zos~~

mix?



**BELKEBIR**  
Médecine Générale  
Rue 27 N° 94 El Alia  
Cité Oulfa Tél : 05 22 90 48 76



40,00

710,60